

Objet : **CONSEIL MUNICIPAL - Modification de la composition de la commission Enfance - Jeunesse - Education - Citoyenneté.**



## COMMUNE D'AUSSONNE

### EXTRAIT N° 35/2015 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 25    Votants : 29    Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 12 MAI 2015

Affiché le : 11 MAI 2015

L'An deux mille quinze, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCAION : 27 avril 2015**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

#### PROCURATIONS

Mme LASSALLE	à	Mme SCHINTONE
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC

**SECRETARE** : M. BEUILLE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Modification de la composition de la commission Enfance - Jeunesse - Education - Citoyenneté.**

- Vu l'article L 2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération N°10/14 du 16 avril 2014 constituant cette commission,
- Considérant la démission de Monsieur Frédéric SALAÜN,

Il convient de procéder à son remplacement en tant que membre au sein de cette commission.

Madame Florence GARBIN est proposée pour ce remplacement.

29 votants  
22 abstentions  
7 exprimés

Madame GARBIN ayant obtenu 7 voix pour, elle est désignée pour siéger au sein de la commission Enfance - Jeunesse - Education - Citoyenneté.

La commission se compose dorénavant comme suit :

Objet : CONSEIL MUNICIPAL - Modification de la composition de la commission Enfance - Jeunesse - Education - Citoyenneté.

↵ Jean-Jacques ZAMBONI  
↵ Valérie FIEVRE  
↵ Marie-José MALBEC  
↵ Marie LE GUIREC  
↵ Sophie RAYMOND  
↵ Florence GARBIN

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 07 mai 2015

Le Maire,

  
Lysiane MAUREL

